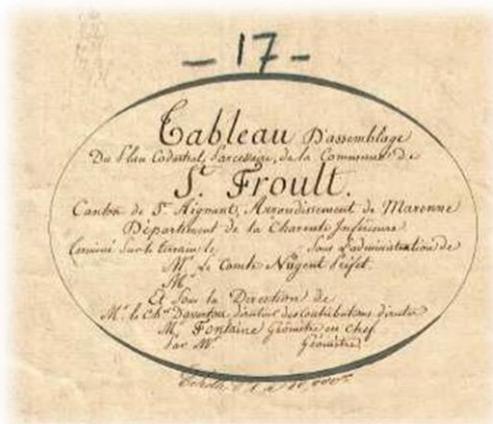


LA GAZETTE

De SAINT-FROULT

Bulletin municipal



Arch. dép. Char-Mar : 3 P 4981

NUMERO

5

Mai à

Novembre

2017

Retrouvez-nous sur : www.mairiesaintfroult.fr

Les vœux de monsieur le Maire...



Chers amis.

Nous nous retrouvons une fois de plus pour cette 5ème gazette. Vous le remarquerez, elle est de plus en plus longue et de plus en plus riche, notre rédactrice Marie Brigitte ne manque pas d'idées et d'informations sur le village, tant et si bien que nous devons parfois lui dire « stop » sinon votre gazette passerait allègrement les 100 pages !!!!!

Vous l'aurez constaté, les travaux de la Renverse ont été menés à bien avec leur lot de surprises normales sur un établissement peu entretenu depuis longtemps (20 ans).

Les deux parkings sont terminés. A ce propos, je tiens à remercier la commune de Beaugeay et son maire Pierre Cholley qui nous a offert aimablement les pierres permettant de délimiter le parking du 8 mai 1945.

Des aménagements provisoires ont été installés rue de l'Europe afin de réduire la vitesse, cela semble être efficace sauf pour quelques irréductibles motards (la gendarmerie de Saint-Agnant a été sollicitée à leur sujet). Ce dispositif est un test qui nous permettra à terme d'installer des aménagements définitifs efficaces.

La rue de l'Eglise et son lot de surprises est donc maintenant terminée. Je salue le travail efficace du syndicat de voirie et de la société Eiffage.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons constaté que les aménagements et les espaces verts (tables et bancs) ont été utilisés et respectés cet été. Nous allons continuer nos efforts d'embellissement de ces espaces communs.

Nous commençons déjà à réfléchir à l'aménagement des nouveaux terrains de la commune (à côté de l'école route de la Prise à Robion).

Nous allons sûrement faire provisoirement un petit terrain afin que les enfants de l'école fassent un peu de sport !!

Vos idées sont les bienvenues.

Nous avons décidé, comme nous nous y étions engagés en 2014 de ne pas augmenter la part communale des impôts, et pour l'instant nous tenons bon !!!

Certains d'entre vous ont souhaité avoir connaissance du budget de la commune, donc vous retrouverez dans cette gazette un extrait du budget prévisionnel de 2017, avec toutes les grandes lignes. J'invite ceux qui souhaiteraient plus de détails à prendre rendez-vous à la mairie afin de consulter le budget détaillé.

Il est aussi possible d'assister aux conseils municipaux pour avoir les informations à la source...

Je souhaite remercier les enseignantes de Saint-Froult, Delphine et Gaëtane, pour leur investissement tout au long de l'année, notamment pour la commémoration du 8 mai 1945 et celle du 11 novembre 1918. Les maires des communes alentour commencent à être jaloux !

Des équipements de sécurité ont été installés devant la mairie et l'école (merci à Didier Portron, maire de Moëze, de nous avoir offert les barrières de sécurité).

Pour 2017 :

L'école de Saint-Froult sera équipée d'un système d'interphone et de vidéosurveillance, rendu obligatoire depuis les attentats. La vigilance de chacun reste de mise.

Nous ne ferons pas de grands travaux de voirie car nous attendons 2018 que les travaux de constructions de maisons soient terminés sur la rue du Bas-Coinsot.

Un point-à-temps (entretien en surface de la chaussée) sera réalisé dans tout le village. N'hésitez pas à le signaler à nos agents si vous constatez des dégradations de la voirie.

Le carrefour de la rue de l'Europe et de la rue de l'Impervée sera lui aussi réaménagé et élargi pour une plus grande visibilité, mais plutôt sur l'année 2019, nos moyens ne sont pas extensibles.

Les travaux de réfection vont être réalisés sur le bâtiment de la mairie, rendus obligatoires pour sa mise aux normes. La façade ouest et la salle du conseil seront entièrement refaites et ré-isolées. Ces travaux étaient prévus pour 2017 mais leur montant n'était pas suffisant pour obtenir des subventions. C'est pourquoi nous avons repoussé d'un an pour réaliser un chantier plus important et plus couteux de réfection, intérieur et extérieur qui nous donnera droit à des aides.

Une mairie, c'est un peu comme un budget de famille. Il faut se fixer des priorités. On ne peut pas tout faire ni faire tout de suite. Mais il faut aussi prévoir les imprévus (comme nous avons eu en fin d'année par exemple).

C'est pour cela que les investissements ne peuvent pas toujours se faire aussi rapidement que nous le voudrions, mais c'est aussi grâce à ce mode de gestion économique que nous pouvons continuer à améliorer notre village, malgré la baisse des dotations et sans recourir à l'emprunt.

Nous avons aujourd'hui les moyens de rester indépendants... Est-ce que cela va durer ? Cela, nous ne pouvons pas le savoir mais nous faisons tout pour !!!

Nous essayons d'améliorer la vie à Saint-Froult avec nos propres moyens et nos propres fonds.

Cela nous garantit indépendance et autonomie dans la gestion et l'évolution de notre village.

Je vous remercie vous tous habitants du village pour les bonnes relations que vous entretenez avec les élus et la mairie.

Simon Villard

Maire de Saint-Froult



Figure 1- Photo Gyrocoptère 17

INFORMATIONS PRATIQUES ...

La mairie de Saint-Froult

Tél. : 05.46.84.92.44

Fax : 05.40.00.70.32

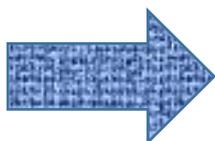
Email : mairie@stfroult.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi – mercredi – vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-18h00

Fermé le mardi.

Jeudi : 13h30-18h00



Nous vous rappelons que les élus tiennent une **permanence** à la mairie les premiers mardis de chaque mois, de 18h00 à 19h00, afin de vous aider dans vos démarches administratives (trésor public, impôts, CAF, etc.). N'hésitez pas à en profiter ! (Merci de prendre rendez-vous auprès de la mairie)

L'école :

Numéro de téléphone : - 05.46.84.96.72

Les numéros d'urgence à retenir:



SAMU : 15

POLICE SECOURS : 17

SAPEURS-POMPIERS : 18

Secours en Mer : 196

Numéro d'appel d'urgence européen : 112

Le Cabinet d'Infirmier



Il est situé 1 route de Plaisance à Saint-Froult

Téléphone : - 05.46.82.25.22 - 07.82.39.23.13 - 06.67.02.24.08

Les soins peuvent se faire au cabinet ou à domicile par :

- Lionel YVEN
- Dominique PARCHEMIN
- Marie-Paule WAQUET

Et si nous regroupions
nos commandes de
fioul !

Un service pour les habitants du village - Mutualiser les commandes de fioul domestique pour en réduire le coût et faciliter les conditions de paiement.

Chaque année, dès le mois d'août, se pose pour certains d'entre nous la question du remplissage des cuves de fioul domestique. Cette charge récurrente occupe une part importante dans le budget des ménages du fait de la fluctuation des prix du pétrole.

Certaines communes de France ont choisi de mutualiser les commandes de fioul de leurs administrés afin d'en réduire le coût et faciliter les conditions de paiement.

Notre mairie pourrait proposer un service similaire à ses concitoyens. Les intérêts sont pratiques, économiques et environnementaux.

Si l'idée vous intéresse, faites-le nous savoir à la mairie afin que nous puissions engager la mise en œuvre de ce service.

**DÈS MAINTENANT
DANS MON DÉPARTEMENT**

la carte d'identité à portée de clic !

• Je peux faire ma pré-demande en ligne
 • Je gagne du temps
 • Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition*
 • Mon titre est plus sûr

* Liste des mairies équipées du nouveau dispositif disponible sur le site de ma préfecture.

**PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE**

**MES DÉMARCHES
à portée de clic !**

L'État simplifie mes démarches dans mon département !

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.



Pour toute information :
www.demarches.interieur.gouv.fr

La mairie de Saint-Froult ne pourra plus faire vos cartes d'identité car elle n'est pas équipée de borne biométrique.

La CARO vous informe...

Relevez le défi « familles à énergie positive » !



Le défi « Familles à Energie Positive » a pour objectif de démontrer que tous ensemble il est possible de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre en participant à **une action concrète, mesurable et conviviale.**

Le principe est simple : des foyers se regroupent en équipe et relèvent le défi **d'atteindre au moins 8% d'économies d'énergie** par rapport à l'hiver dernier sur les consommations du chauffage, de l'eau chaude, de l'électroménager du logement.

Le défi se base sur le progrès global des comportements des concurrents : peu importe d'où on part, l'essentiel est de progresser ensemble !

L'objectif est largement atteint puisqu'en moyenne dans la Région Poitou-Charentes, **les familles participantes ont réduit de 11% leur consommation énergétique. Et cette année, une extension du Défi est proposée sur la réduction des déchets !**

Si vous souhaitez en savoir plus :

- <http://poitou-charentes.familles-a-energie-positive.fr/>
- l'Espace info énergie de la CARO par tél. au **05.46.87.48.44**,
- par mail : infoenergie@agglo-rochefortoccean.fr

**Mutuelles AXA et
Mutualia vous
informent :**

Pour ceux qui n'ont pas pu se rendre aux réunions proposées par les mutuelles Santé Adhésion Communales à Saint-Froult, vous pouvez appeler ces mutuelles pour obtenir des devis personnels ou autres renseignements :

AXA : 06.08.02.04.74

Mutualia : 06.23.42.46.55

L'ADMR : l'aide à domicile en milieu rural...



Nous contacter :
**ADMR DE SAINT
AGNANT**

Place d'Uettingen
17620 ECHILLAIS

TEL : 05 46 83 73 17

N°Azur 0810 600 448

PRIX APPEL LOCAL

Près de chez vous, des bénévoles et des salariés qualifiés pour un service de qualité. Personnes autonomes à la recherche d'une meilleure qualité de vie, personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou une difficulté passagère, il n'y a pas d'âge pour se faire aider.

Réduction fiscale égale à
50% des sommes versées

ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural
-N°1 Français des réseaux de
proximité, un rôle déterminant des

bénévoles et des aides à domicile pour une meilleure qualité
de vie des familles et des personnes âgées.

La mode est aux réseaux sociaux tel que Facebook, Twitter,
LinkedInetc. **mais connaissez-vous le réseau ADMR ?** Sa
spécialité : apporter un soutien tant humain que pratique à des
personnes fragiles ou en difficulté.

*Une structure humaine et efficace pour le service à la
personne.*

L'ADMR couvre l'ensemble du territoire français avec 3250 associations locales, 11 000 Bénévoles et pas moins de 90 000 salariésune vraie force. Sur Saint-Agnant, Echillais, Soubise, Saint-Hippolyte, Saint-Nazaire, Moëze Beaugay, Saint-Froult **l'association locale ADMR c'est 70 salariés, 10 bénévoles et 390 ménages aidés.**

Un réseau qui place la qualité au cœur de sa préoccupation et qui chaque jour assure un accueil, une disponibilité, une écoute et un suivi des personnes fragilisées.

COMPTEUR LINKY :

les questions que l'on se pose...



Linky, c'est le nom donné au compteur d'électricité nouvelle génération d'Enedis (anciennement ERDF), la filiale d'EDF gestionnaire du réseau de distribution d'électricité.

Ce compteur est dit « *communiquant* ». En effet, grâce à un concentrateur installé dans un poste de distribution, vos informations de consommation électrique vont être ponctuellement et automatiquement envoyées au distributeur qui, lui, va les transmettre au fournisseur d'énergie pour établir votre facture. A l'inverse, le distributeur pourra intervenir à distance sans nécessiter votre présence.

Cependant, cette installation pose de très nombreuses questions. Simon Villard, maire de Saint-Froult, souhaite vous consulter : **remplissez (anonymement ou non) le coupon-réponse à la fin de la Gazette et postez-le dans la boîte aux lettres de la Mairie.**

Pour ou contre ? Pour vous faire une idée, vous pouvez consulter le feuillet joint à votre Gazette, qui vous permettra peut-être de vous faire une opinion. Ce compteur est imposé mais il est toujours possible d'agir tous ensemble si nous ne souhaitons pas son installation à Saint-Froult.

Votre avis permettra à Simon Villard de prendre ses dispositions.

Voici l'organisation de l'association :

Secrétaire : M. PACAUD

Trésorière : Mme BILBEAU

Bénévoles de Secteur :

Port des Barques : M. Oyaux

Echillais : Mme Mogenot

St-Hippolyte : M. Pacaud

St-Agnant : Mme Casas

St-Froult/St-Nazaire sur Charente :

Mme Louvet

Soubise : Mme Ruelle

Les assistances de Gestion : Mmes

Lydia Delaunay et Patricia Oukassi

Secrétaire : Mme Angélique Gerbaud.



Note d'information sur la taxe de séjour

A destination des habitants du territoire de la CARO

De plus en plus de particuliers **louent une chambre de leur habitation principale voir leur maison entière sur du court terme** afin de générer un revenu. Attention toutefois à se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur.

Le particulier qui loue son logement pour une courte est-il assujetti à la taxe de séjour ?

Un propriétaire qui loue sa résidence secondaire en location saisonnière doit facturer la taxe de séjour aux vacanciers, qu'il soit professionnel ou non professionnel du tourisme.

Un particulier qui propose sa résidence principale à la location courte durée que se soit à la semaine en tant que location meublée où bien à la nuitée, doit collecter la taxe de séjour.

Modalités :

Il convient de se rapprocher de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan pour déclarer son hébergement et connaître le fonctionnement de la collecte de la taxe de séjour qui s'applique à toute personne de + de 18 ans.

Tarifs : 0.60 € par personne et par nuitée.

Contacts :

Du mardi au vendredi : de 9h30 à 12h30 :

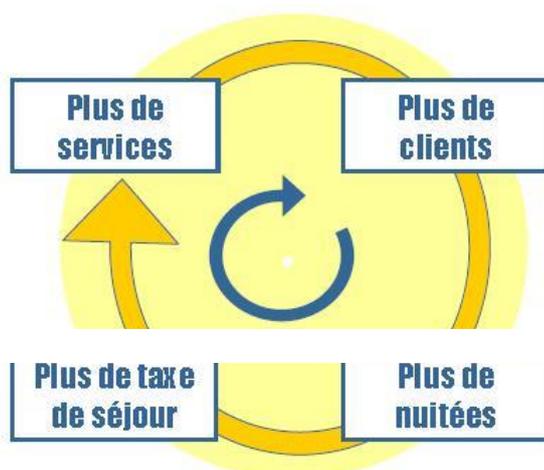
Sylvie Mignon au 05 46 82 97 97

Samuel Courtois au 05 46 82 18 77

<http://www.agglo-rochefortocean.fr/pratique/tourisme-patrimoine/1187-taxe-de-sejour.html>

La taxe de séjour :

- Existe depuis 1910 en France ;
- Payée par les touristes, collectée par les logeurs et gérée localement par la collectivité ;
- Est exclusivement affectée aux dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique du territoire ;
- N'est pas assujettie à la TVA.



Le cercle vertueux de la taxe de séjour

Collecte de la taxe de séjour par les sites Internet :

Un décret paru dans le journal officiel permet aux sites Internet mettant en relation locataires et bailleurs de location saisonnière, et permettant une réservation avec paiement en ligne d'être préposés à la collecte de la taxe de séjour. L'amendement gouvernemental adopté dans le cadre du projet de loi de finances pour 2015 oblige les sites Internet à verser les taxes collectées une fois par an aux comptes des communes.

A ce jour, **ce dispositif n'étant pas encore opérationnel sur le territoire de la Communauté d'agglomération**, il appartient aux propriétaires de se mettre en conformité avec la réglementation et donc de collecter la taxe de séjour et de la reverser à la Communauté d'agglomération en fonction des périodes de collecte définies.

Quelles sont les démarches à faire auprès de sa mairie ?

La loi ALUR stipule qu'aucune autorisation de la mairie n'est demandée au propriétaire qui loue sa résidence principale.

Toute personne qui offre à la location un logement à des fins touristiques, que celui-ci soit classé ou non doit en principe en faire la déclaration préalable auprès de la mairie de la commune où est situé l'hébergement. Toutefois, **elle n'est pas obligatoire si le bien loué constitue la résidence principale du loueur**, c'est-à-dire le logement qu'il occupe lui-même au moins 8 mois par an.

La fiscalité pour le particulier qui loue sa résidence principale durant une courte durée :

Les propriétaires qui louent leur habitation sont considérés comme **loueurs non professionnels (LMNP)**. Quelle que soit la spécificité de la location meublée, celle-ci est considérée comme une **activité commerciale**.

De manière générale, les revenus (aussi appelés recettes) provenant de la location d'un logement meublé doivent être déclarés dans la **catégorie des bénéficiaires industriels et commerciaux (BIC)** de la feuille d'imposition.

QUAND DEVREZ-VOUS DÉCLARER ET PAYER EN LIGNE

sur impots.gouv.fr

DÉCLARER VOS REVENUS EN LIGNE

Avis d'impôt sur le revenu

Vos références	
Pour accéder à votre espace Particulier	
Numéro fiscal :	
Déclarant 1 :	00 01 123 456 789 C
Déclarant 2 :	07 01 987 765 432 C
N° de déclarant en ligne :	voir votre déclaration
Revenu fiscal de référence :	43 060

Revenu fiscal de référence à partir duquel la déclaration en ligne est obligatoire *

40 000 €

avis d'impôt 2015 (revenus 2014)

28 000 €

avis d'impôt 2016 (revenus 2015)

15 000 €

avis d'impôt 2017 (revenus 2016)

Obligation pour tous

2016

2017

2018

2019

PAYER VOS IMPÔTS PAR PRÉLÈVEMENT OU EN LIGNE

Avis d'impôt

Votre situation	
MONTANT À PAYER	
Au plus tard le 15/09/2016	11 120,00 €
Détail du montant à payer	
Montant de votre impôt sur le revenu	27 980,00 €
Versements sur 1er acompte	8 430,00 €
Versements sur 2ème acompte	8 430,00 €

Montant au-dessus duquel le paiement par prélèvement ou en ligne est obligatoire

10 000 €

avis d'acompte ou d'impôt reçus en 2016

2 000 €

avis d'acompte ou d'impôt reçus en 2017

1 000 €

avis d'acompte ou d'impôt reçus en 2018

300 €

avis d'acompte ou d'impôt reçus en 2019

AVEC LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE
L'IMPÔT S'ADAPTE AUX ÉVOLUTIONS
DE LA VIE DE MANON



PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

L'impôt s'adapte à votre vie

impots.gouv.fr

AGENCE FRANÇAISE

Mariage, naissance, hausse ou baisse des revenus : pour suivre au plus près les évolutions de votre situation, l'impôt sera prélevé à la source, sur votre salaire ou votre retraite, à partir de janvier 2018. L'administration fiscale calculera toujours le montant de votre impôt, il faut donc déclarer vos revenus, comme d'habitude. Cette année vous devrez aussi mettre à jour vos coordonnées bancaires.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur impots.gouv.fr



LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE,
C'EST EN JANVIER 2018. MARC MET À JOUR
SES COORDONNÉES BANCAIRES DÈS AUJOURD'HUI



PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

L'impôt s'adapte à votre vie

impots.gouv.fr

À partir de janvier 2018, si vous avez une activité d'indépendant, votre impôt sera prélevé par des acomptes. L'administration fiscale calculera toujours le montant de votre impôt. **C'est pourquoi vous devez déclarer vos revenus d'activité (BIC, BNC, BA) comme d'habitude.** Cette année, vous devrez aussi mettre à jour vos coordonnées bancaires pour le prélèvement de vos acomptes.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur impots.gouv.fr



R'bus à la demande pour qui ?

Dans les communes situées dans les zones



Vous souhaitez vous déplacer en dehors des heures de passage de la ligne de bus R'Bus qui dessert votre commune pour vous rendre à **Rochefort, Tonnay-Charente, ou Soubise.**

Le service **R'bus à la demande** est fait pour vous !

Un véhicule de transport à la demande vient vous chercher devant chez vous et vous dépose à l'arrêt R'bus indiqué lors de votre réservation sur les communes de **Rochefort, Tonnay-Charente ou Soubise.**

Pour le retour, le véhicule vous prend à l'endroit où il vous a déposé, pour vous reconduire chez vous.

R'bus à la demande fonctionne du lundi au samedi

Allers : 9h30, 10h30, 11h30, 13h30, 14h30, 15h30

Retours : 11h30, 13h30, 14h30, 17h30, 18h30

Vous téléphonez au 0810 05 2002 (coût d'un appel local)

du lundi au samedi, de 8h à 18h30,
au plus tard 2 heures
avant votre déplacement.

Vous indiquez :

- le jour, l'heure de votre voyage
- l'adresse où vous souhaitez monter et l'arrêt R'bus où vous voulez descendre.

**La réservation :
c'est simple
et gratuit !**

R'bus à la demande vient vous chercher
devant chez vous

2.5€ le trajet

5€ l'aller - retour

(à effectuer le même jour)

La tarification

0 810 052 002

Service 0,06 € / min
+ prix appel local

GUIDE du transport à la demande

J'appelle



Je prends
rendez-vous



et je
me laisse
transporter



Commémoration du 11 novembre 1918...



Notre village a commémoré l'armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale, appelée aussi à l'époque la Grande Guerre. Le 11 novembre 1918, dans la Forêt d'Ermenonville et plus précisément dans un wagon, fut signé la fin d'un conflit et l'on pensait que l'on ne verrait plus jamais ça : « la Der de Der », comme disaient les Poilus... On ignorait alors qu'il y aurait une 2^{ème} Guerre Mondiale.

Monsieur le Maire, Simon Villard, a salué et remercié dans son discours la présence des élus ou représentants d'élus des villes et villages environnants, les Anciens Combattants porte-drapeau, les militaires et retraités de l'arme et tous ses concitoyens présents à la cérémonie.

Deux enfants l'ont aidé à déposer la traditionnelle gerbe de fleurs au pied du monument aux morts. Puis il a proposé à la foule d'écouter les classes de l'école de

Saint-Froult chanter la Marseillaise sous la maîtrise de leurs maîtresses Delphine et Gaëtane.

Mais les enfants n'en avaient pas fini de nous surprendre. Tout le monde s'est ensuite dirigé vers la Renverse. Et dans la grande salle du restaurant, ils ont chanté, dos à un grand écran, faisant écho à la chanson d'un petit film sur une chorale d'enfants.



Ils nous parlent de leur époque...

Les mots en italique suivis d'un astérisque se retrouvent dans le glossaire à la fin du texte pour plus d'explications.

Cette fois, pour notre rubrique « Ils nous parlent de leur époque », j'ai rencontré Marie-Thérèse Boucheron. Enfant de l'après-guerre, elle garde de bons souvenirs de son enfance à Saint-Froult. Un peu réticente au début à se laisser interroger, me disant : « Je n'ai plus rien à dire car Guillemette a tout dit ! », j'ai voulu la convaincre que chacun d'entre nous a une richesse personnelle à partager. Je n'ai pas été déçue.

« Je suis née à Saint-Froult en 1946.



Figure 2 - Photo prise vers 1940 - : Lucienne Bergeron devant l'entrée du restaurant sur la façade duquel est écrit : RESTAURANT VIN TABAC L. BERGERON - (Droits réservés)

Des commerces de Saint-Froult autrefois, je me souviens de chez Maud avant. C'était un tout petit bureau de tabac à gauche de la porte d'entrée avec un petit comptoir en bois au bas de la fenêtre. La grand-mère de Maud, Madame Bergeron, vendait du tabac et j'allais en chercher pour mon grand-père qui chiquait ! Elle était aussi une très bonne couturière. Elle m'avait fait une superbe robe jaune pour le mariage de ma sœur. Je m'en rappellerai toujours avec de tout petits plis « religieuses » (plis horizontaux) dans le bas de la robe.

Comme commerces, je revois aussi la forge, l'épicerie bien sûr (à la place de la Renverse actuelle), et lorsqu'on regarde la mairie de l'extérieur, c'est à droite qu'un mécanicien réparait les vélos beaucoup utilisés à l'époque.

Dans Saint-Froult, il y avait beaucoup de fermes. Mes parents ne sont pas natifs de Saint-Froult. Mon père était de Port-des-Barques qui à l'époque s'appelait Saint-Nazaire parce que Port-des-Barques n'existait pas en tant que village : il a été créé il y a moins d'une centaine d'années (NdA : officiellement le 19 septembre 1947), ma mère était native de Trizay. Ils sont arrivés à Saint-Froult vers 1937 et se sont installés à la ferme au fond du quereux* un peu en face de chez Jacqueline.

Un copain d'école m'a fait dernièrement un beau cadeau : une photo d'école. Elle a été prise en 1956. On y reconnaît Marie-Claire, Daniel, Michel le frère de Christiane, le



Figure 1- Madame Bergeron devant la fenêtre de la pièce où il y avait sa machine à coudre - 1963 - (Droits réservés)

plus jeune des Chatris, une fille Krivanec qui est partie à Tahiti avec son mari, Michel le frère de Colette....

Une seule maitresse pour tout le monde ! Nous étions une seule classe avec plusieurs niveaux. C'était mixte. Nous n'allions à l'école qu'à partir de six ans. Sur la photo, les plus vieux sont derrière et les plus jeunes devant. On était scolarisé à Saint-Froult jusqu'à 11 ans. On portait blouse, chaussettes, pantalons courts selon les moyens de chaque famille. »



Figure 3- Photo de la classe de Saint-Froult en 1956. (Collection privée de MT Boucheron).

Marie-Thérèse m'a lancé un défi : « Allez, dis-moi où je suis !... ». J'ai passé un petit moment à regarder avant de répondre « Ici ? Là ? ». Elle s'est bien amusée de me voir échouer une, deux, trois fois ! « Tu avais déjà des lunettes à l'époque ?... » ai-je demandé. Elle m'a répondu que oui et ... j'ai trouvé ! Et vous ?

« Ensuite, on allait à Saint-Nazaire pour passer le certificat d'étude. En hiver 56-57, il avait beaucoup neigé. Nous sommes allés à l'école à pied, bien sûr : pas question de rouler sur la neige à vélo ! Il y avait Martial, Solange (une fille Berthomé)... On s'était bien amusé sur la route et nous n'avons pas vu le temps passer. Quand nous sommes arrivés dans la cours de l'école, tout le monde était déjà rentré ! On a pensé qu'on allait se faire disputer mais notre instituteur nous a dit : « Je préfère vous savoir en retard plutôt que vous vous soyez fait mal ! ». Il était bien, cet instituteur !

C'est bien la rue du 8 mai 1945 en hiver 1991... Aucune maison ! On voit le hangar agricole de mes parents. La route était goudronnée à cette époque ! Il y avait de la vigne de chaque côté et pour cause de retraite des propriétaires, les terres ont été vendues en parcelles pour être construites. Mes parents habitaient là, près du hangar agricole que l'on voit bien au fond sur la droite. Je suis avec l'une de mes petites-filles.



Figure 4 : La rue du 8 mai 1945 en février 1991... (Collection privée de MT Boucheron)

Voici des photos des ostréiculteurs. Le beau-père de Guillemette avait formé une équipe. J'ai dû prendre moi-même la photo puisque je ne suis pas dessus. Nous sommes en juin 1966. Les filles portaient une coiffe locale à porter tous les jours : la célèbre quichenotte* !



Figure 5: l'équipe sur le bateau. Admirez les jolies quichenottes portées par les beautés locales ! « juin 1966 – Journée de pêche – Patron Renaud » (collection privée de MT Boucheron).



Figure 6 : L'équipe d'ostréiculteurs au travail sous l'œil attentif des patrons – juin 1966 (Collection privée de MT Boucheron)

Regarde cette photo : j'ai 18 ans ! Et j'ai une mobylette ! Cette photo est prise dans la ruelle un peu en face de chez Jacqueline et qui donnait sur la route (rue de l'Europe actuelle). Au centre de la ruelle, les pavés forment un caniveau au milieu de la rue en terre. Il y avait des étables et les vaches sortaient par là. C'était en 1964...

Figure 7 : Juillet 1964. Il faisait très chaud en été à Saint-Froult ! (Collection privée de MT Boucheron)



Figure 8 : Le battage - 9 septembre 1957 (Collection privée MT Boucheron)

Ah, la machine à battre ! Après avoir moissonné le blé, il était égrainé à la ferme. Puis les hommes mettaient les grains dans des sacs et les montaient au grenier. Ce qui était rigolo, c'est qu'en égrainant le blé lors du battage, on séparait le grain de l'enveloppe qu'on appelait de la balle. C'était léger, ça volait partout. Ça formait un grand tas et les hommes aimaient bien faire tomber les filles dedans ! On protestait car après il y avait de

la balle dans les cheveux, dans les vêtements et ça grattait partout ! La corde de moissonneuse, je m'en souviens, était sous forme d'une grosse pelote. Elle était énorme et en se déroulant pour entourer les bottes de foin, elle faisait un bruit de tac-tac-tac-tac... Je l'entends encore !

La frairie était une fête, comme l'a raconté Guillemette, qui avait lieu dans tous les villages. Ici, elle avait lieu sur la place en face de la mairie. Un petit manège de gamins s'y installait. Les manèges pour les grands étaient à Port-des-Barques.

Je suis née juste après la guerre et mes sœurs étaient plus vieilles que moi. Elles m'ont raconté que lorsqu'il y avait des bombardements, elles devaient sortir par derrière l'école et aller se cacher à l'abri d'un vieux mur en pierre assez haut situé au fond de la cours de l'école. Mon père avait été fait prisonnier pendant cinq ans en Allemagne et mon grand-père était venu s'installer à la maison pour aider maman. Puis il est resté après le retour de mon père.

Je me suis mariée à Saint-Froult. Je me souviens ! Colette était mon témoin. La forge était inoccupée et pour rester sur place on a pu y dormir après la noce. J'ai eu droit à une tradition particulière et curieuse pour mon mariage : quand la dernière fille de la famille se mariait (ce qui était mon cas) le lendemain de son mariage, elle devait passer dans toutes les maisons récupérer un vieux balai en paille de riz. Les gens savaient et gardait un vieux balai pour la tradition. On récupérait donc tous les balais et on faisait un grand feu !

Pour les « *Mais ** », les hommes coupaient des branches d'orme ou de frêne qu'ils attachaient au volet. Le jour des Mais, ils offraient un bouquet de fleurs aux habitants des maisons « décorées » de branches, et ils recevaient une pièce en échange pour préparer leur bal, et un petit verre de pineau, tout en chantant avec un accordéon dans la rue. C'était bien ! J'aimais beaucoup.

La nourriture ne manquait pas et était finalement très variée. Comme mes parents avaient une ferme, nous avions tout ce qu'il fallait : du lait de nos vaches, le cochon que l'on tuait pour faire *goraille **. Beaucoup de pièces du cochon étaient conservées dans le sel. Les saucisses étaient enroulées pour sécher autour d'un bois suspendu à une poutre dans la cuisine. Des fois, elles étaient moisies au moment de les consommer quelques mois plus tard. On les lavait et on les mangeait. C'était bon quand même ! Mais oui ! Il n'y avait pas de réfrigérateur en ce temps-là et il fallait faire avec ce qu'on avait ! On conservait aussi dans des bocaux de verre. Je me rappelle des bons rôtis, du civet de cochon tout particulièrement qui était fait ainsi : quand tout le cochon était cuisiné, il restait les os avec un peu de viande autour. On ne les jetait surtout pas ! Ils étaient ajoutés dans l'eau de cuisson des boudins avec des légumes, du vin... C'était ce qu'on appelait le civet. Je n'en ai plus mangé d'aussi bons depuis longtemps...

A Saint-Froult, on mangeait donc des cochons et des volailles de la ferme, des poissons et des crustacés de la mer, les fruits et légumes du jardin, on buvait le vin des vignes et l'eau du puits... Il y avait aussi des marchands ambulants de viande, de pain, d'épicerie. On reconnaissait le klaxon de chacun ! On le payait quand on pouvait, et si on n'était pas à la maison, il déposait la marchandise sur la table de la cuisine dans la

maison grande ouverte ... Pas de problème ! Je me souviens d'une amie qui, à 14 ans, venait de Port des Barques en tirant une charrette à bras chargée de poissons pour le vendre ici... C'était très dur.

A la Coopé, on pouvait, avec un certain nombre de timbres, avoir une assiette, un verre. J'ai monté mon service de mariage comme ça !

J'aimais beaucoup travailler dans l'ostréiculture. Autrefois, on posait des pierres sur la vase. Ça s'appelait des viviers. Ils étaient alignés (voir photo n° 5). Les naissains se fixaient autour et plus tard on récupérait les huîtres sur ça. Ça a bien changé... Ces parcs, quand on y allait, étaient loin de la digue, à environ deux kilomètres... Mais je n'ai pas su retrouver tellement cet endroit a changé. On suivait une régane, petit chemin sableux avec de la vase de chaque côté. L'eau arrivait à mi-cuisse et je ne voyais pas mes pieds... Des bâtons assez hauts étaient plantés pour marquer le chemin et repérer les trous pour ne pas tomber dedans. Ca



Figure 9 : La jolie jeune femme à gauche, c'est moi ! J'adorais faire ce travail. On voit bien ici l'alignement des pierres sur lesquelles on ramassait les huîtres - 1966. (Collection privée de MT Boucheron)

permettait de les retrouver pour les reboucher avec des pierres quand c'était marée basse. Comme on était petits, on se cramponnait aux grands pour avancer sur le chemin. L'un de mes oncles, au contraire du reste de la famille qui était plutôt des travailleurs de la terre, a voulu être ostréiculteur. Il a tout créé. Il a donc acheté des parcelles de vase, y a installé des sarments de vigne en fagots attachés avec du fil de fer : des javelles de sarments qu'on appelle javlons, sur lesquels étaient posées des pierres : les tas de pierres surélevés pour que ça lave et que les naissains puissent s'attacher. Ensuite on roulait les pierres hors de leur piédestal quand les huîtres étaient assez grosses.

Je me souviens d'une autre façon de faire pour récupérer des naissains : les coquilles d'huîtres vides et percées étaient enfilées dos à dos sur des fils de fer et placées dans l'eau. J'ai vu aussi des pieux d'ardoise, posés de biais avec une coquille d'huître entre chaque. Ça rapportait pas mal d'huîtres, quand elles ne crevaient pas ! Maintenant, cette façon de procéder a complètement disparu au profit des collecteurs en forme de coupelles en plastique. Ça ressort, contrairement aux anciens supports qu'il fallait toujours refaire : ça prenait un temps fou. Les femmes d'ostréiculteurs n'étaient pas payées alors qu'elles travaillaient beaucoup et durement. »

Et puis j'ai montré à Marie-Thérèse les cartes du cadastre napoléonien (obtenues grâce aux Archives Départementales de la Charente-Maritime) datant de 1827. Elle a retrouvé avec

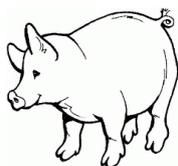
surprise la maison de ses parents qui existait déjà à l'époque... Merci, Marie-Thérèse pour cet excellent moment passé ensemble à bavarder sur votre vie à Saint-Froult, sur vos occupations et passe-temps passés, sur les gens que vous avez côtoyés avec bonheur, sur votre travail de bord de mer dont vous en connaissez un brin...

Vous voyez bien que vous aviez plein de choses à me raconter...

Glossaire

Quereux : Espace de vie plus intime se trouvant en marge des rues principales et formant une placette où les habitants se retrouvaient autrefois pour discuter... (wikipedia)

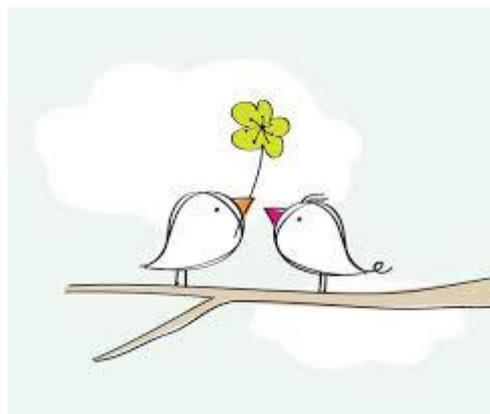
Quichenotte ou **Kichenotte** : mot régional (Charente et Vendée) féminin – Coiffe paysanne de travail, aplatie sur le dessus de la tête, ornée vers l'arrière d'un repli légèrement ondulé et qui retombe en un large pan protégeant les côtés du visage et la nuque. (réf. Larousse) Pour la petite histoire, ce terme viendrait d'une altération de l'anglais : « Kiss not ! » (« n'embrassez pas ! ») pour désigner cette coiffe protégeant le visage du soleil, et sur les joues duquel il est impossible de déposer un bisou...



Goraille : c'est la cuisine du cochon que l'on vient de tuer.

Les Mais : Les jeunes filles se réveillaient le 1^{er} mai et découvraient une branche posée contre la façade ou accrochée à la porte de la maison de leurs parents. Comme chaque année, en effet, dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai, les jeunes hommes célibataires des villages installaient des branches (parfois même de jeunes arbres appelés les mais) devant le domicile des jeunes filles à marier pour les honorer. Parfois, l'essence de l'arbre déposé avait une signification. Ainsi l'églantier signifiait : « Tu es mon grand amour », le charme : « Tu es charmante », le hêtre : « amour le plus profond », mais aussi le sapin : « fille volage ou bêcheuse », le cerisier : « fille facile »... Mais au-delà de ces traditions, cela permettait aux jeunes hommes célibataires de faire du bruit dans le village, devant chez les personnes les moins appréciées, de déplacer les poubelles, boîtes aux lettres, bancs, matériel agricole, etc. Le lendemain matin, chaque jeune fille ouvrant ses volets et qui avait trouvé un arbre sur sa façade se devait d'offrir l'apéro aux jeunes hommes pour « arroser » leur mai et faire la fête cette fois-ci avec les filles.

A Saint-Froult, si les branches étaient bien déposées contre la porte ou sur les volets dans la nuit du 30 avril également, les jeunes hommes passaient le premier mai en charrette ou à pied pour récupérer les branches, recevoir quelques pièces en buvant un peu de pineau offert par la fille de la maison, tout en chantant sur un air d'accordéon... Les pièces gagnées ainsi permettaient de payer la nourriture pour la grande fête qu'ils organisaient ensuite, et d'approcher enfin l'élue de leur cœur.



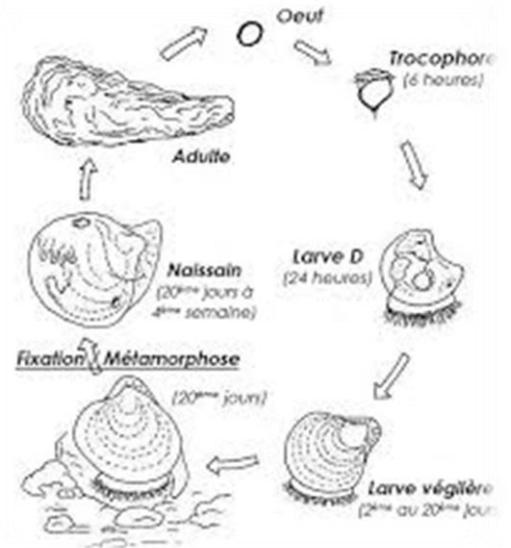
L'huître, perle de notre littoral...



Grâce à Marie-Thérèse qui a si bien su nous en parler (Voir la rubrique « Ils nous parlent de leur époque... »), intéressons-nous de plus près à cette perle de notre littoral : l'huître.

La vie de l'huître va durer environ 4 ans.

Cela commence en été. L'huître pond de minuscules larves qui errent dans les courants à la recherche d'un endroit où se fixer. Naturellement, elle s'installe sur de confortables collecteurs que l'homme aura posés à son intention : colliers de coquilles vides, tuiles, tubes, pieux d'ardoise... On appelle cette opération le « captage ». Dans un élevage, le captage se fera en écloserie. Une fois fixée, la larve devient un naissain qui mesurera 2 à 4 cm (200 fois sa taille initiale...) au bout de 4 mois seulement.



L'ostréiculteur appelle l'opération suivante le « détroquage ». Il détache le naissain du collecteur pour le mettre en demi-élevage en parc pendant un ou deux ans.



Pendant encore un ou deux ans, les huîtres, déposées dans des zones aquatiques riches en plancton, pousseront avec bonheur. Sachez qu'il existe plusieurs méthodes pour cette étape, spécifiques à chaque région (par exemple, n'oubliez pas qu'il n'y a pas de marée en Méditerranée...). Chez nous, l'élevage en estran peut se faire sur « table ». Les huîtres sont placées dans des poches rectangulaires en plastique ajouré posées sur des tables en fer. Les poches sont régulièrement vidées pour calibrer les huîtres et les remettre dans des poches nettoyées.

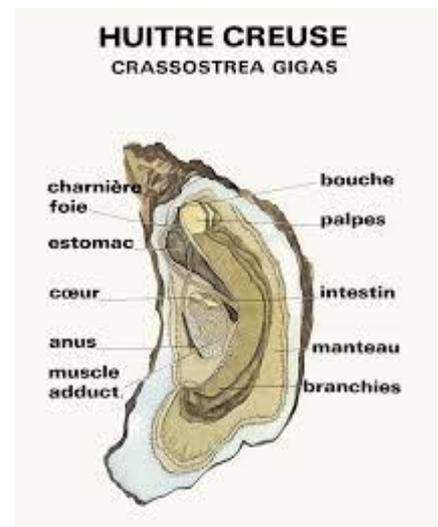


L'affinage est la période où les huîtres devenues adultes sont séjournent dans des bassins d'affinage dits « claires ». L'eau y est moins salée, plus riche en plancton. Les bassins sont argileux pour garder l'eau, et peu profonds. C'est là que l'huître prendra toute sa bonne

saveur et cette belle couleur verte grâce à une algue microscopique : la navicule bleue. Belle alchimie !

Ça y est, le processus de la croissance de notre huître est achevé. Il lui reste à être présentable devant son futur dégustateur...

Les huîtres sont entreposées dans des bassins, sites naturels ou dégorgeoirs dont l'eau de mer est de qualité irréprochable. Puis elles sont lavées, triées, calibrées, rangées à plat (partie creuse en dessous !) dans des paniers scellés pour un dernier voyage : celui qui va du centre d'expédition jusqu'au consommateur.



Saint-Froult...

...vu selon le cadastre napoléonien de 1827.

Savez-vous comme l'ordinateur est un formidable outil de recherche dans le passé ?

Comment était Saint-Froult avant ?

Il m'a suffi de consulter les archives départementales en ligne et de donner une direction à mes recherches.

Encore une question : le cadastre napoléonien, qu'est-ce que c'est ? Eh bien il fut institué dans notre pays par une loi (15 septembre 1807 pour les affamés d'infos...). Napoléon y a trouvé un moyen juridique et fiscal lui permettant de prélever équitablement (on n'en doute pas...) aux citoyens leurs contributions foncières... On peut à présent admirer ces cartes faites à la main, où l'arpentage atteint une rigueur qui me laisse songeuse : il n'y avait pas de satellite ou d'avion à l'époque...

Je vous les livre, avec la licence d'utilisation de la Charente Maritime, Pôle Services aux Populations, que je remercie chaleureusement. Retrouvez votre maison si elle existait déjà, celle de votre famille, les rues sans nom, celles qui n'existaient pas encore, les chemins, les deux moulins... Prenez une loupe ! Cheminez dans Saint-Froult en 1827 ! Bonne promenade !

Marie-Brigitte Prévreau-Gonzalez

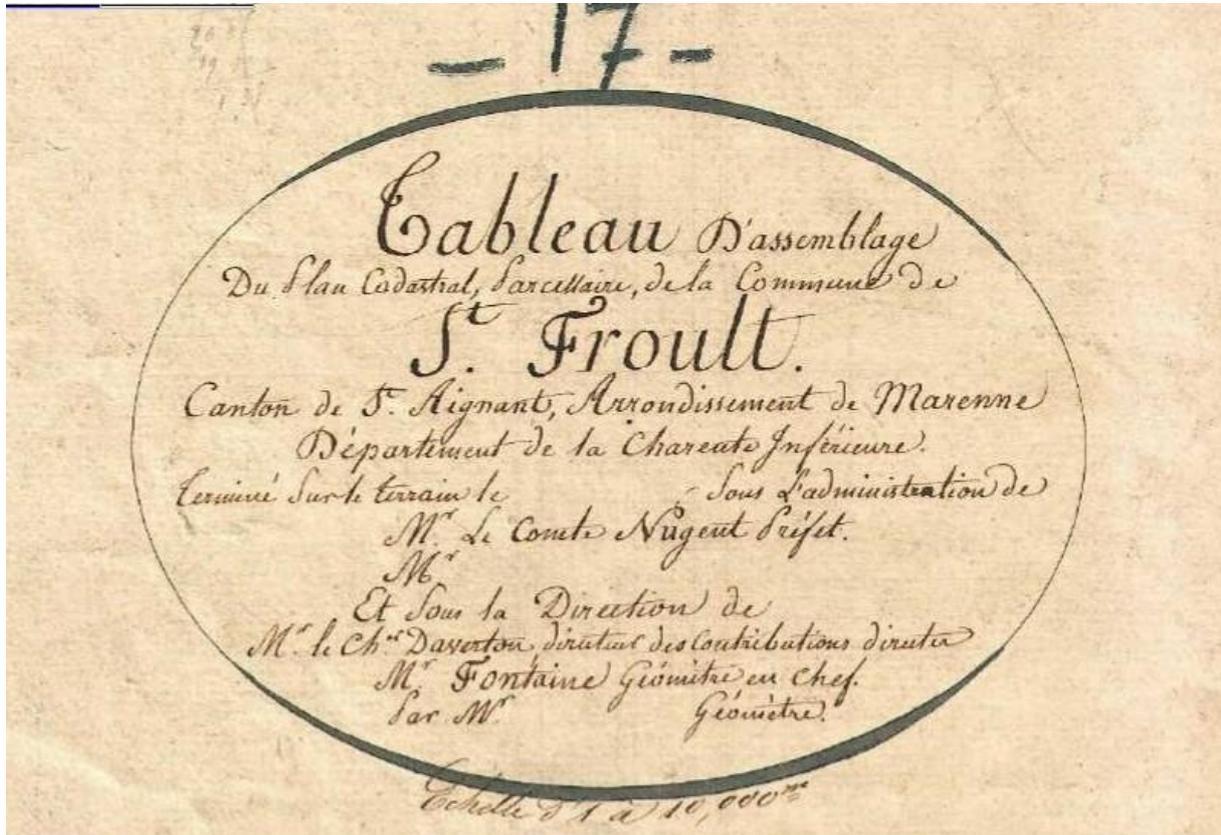


Figure 1 : Cartouche grossi. Arch. dép. Char-Mar : 3 P 4981

La maison coloriée en bleu représente l'église. On distingue bien le moulin rouge... La rue de l'Impervée, la rue du 8 mai 1945, celle des Illats sont bien représentées sur la carte mais bien sûr elles ne portaient pas encore de nom. Les espaces coloriés en rose sont les maisons d'habitation, granges, étables...

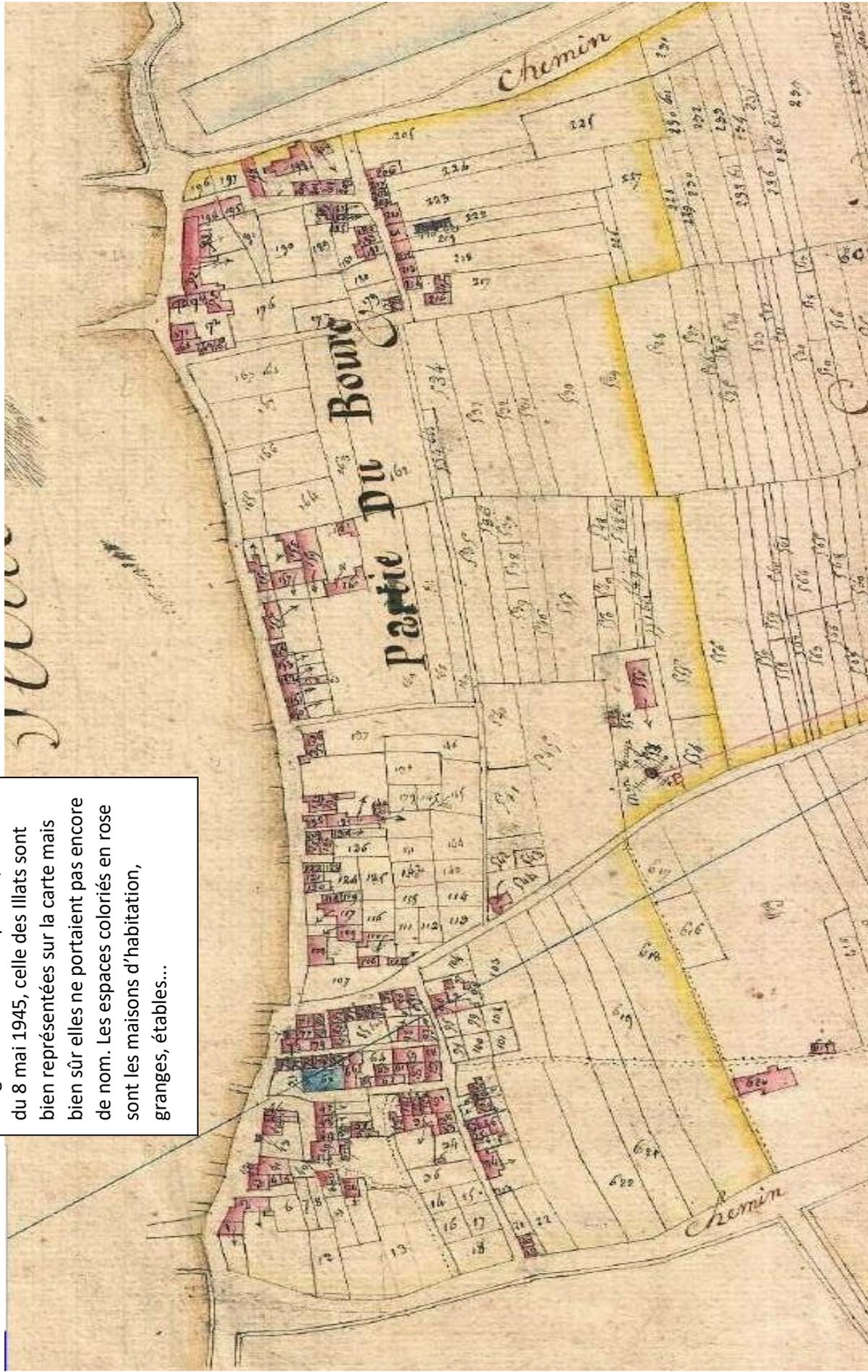
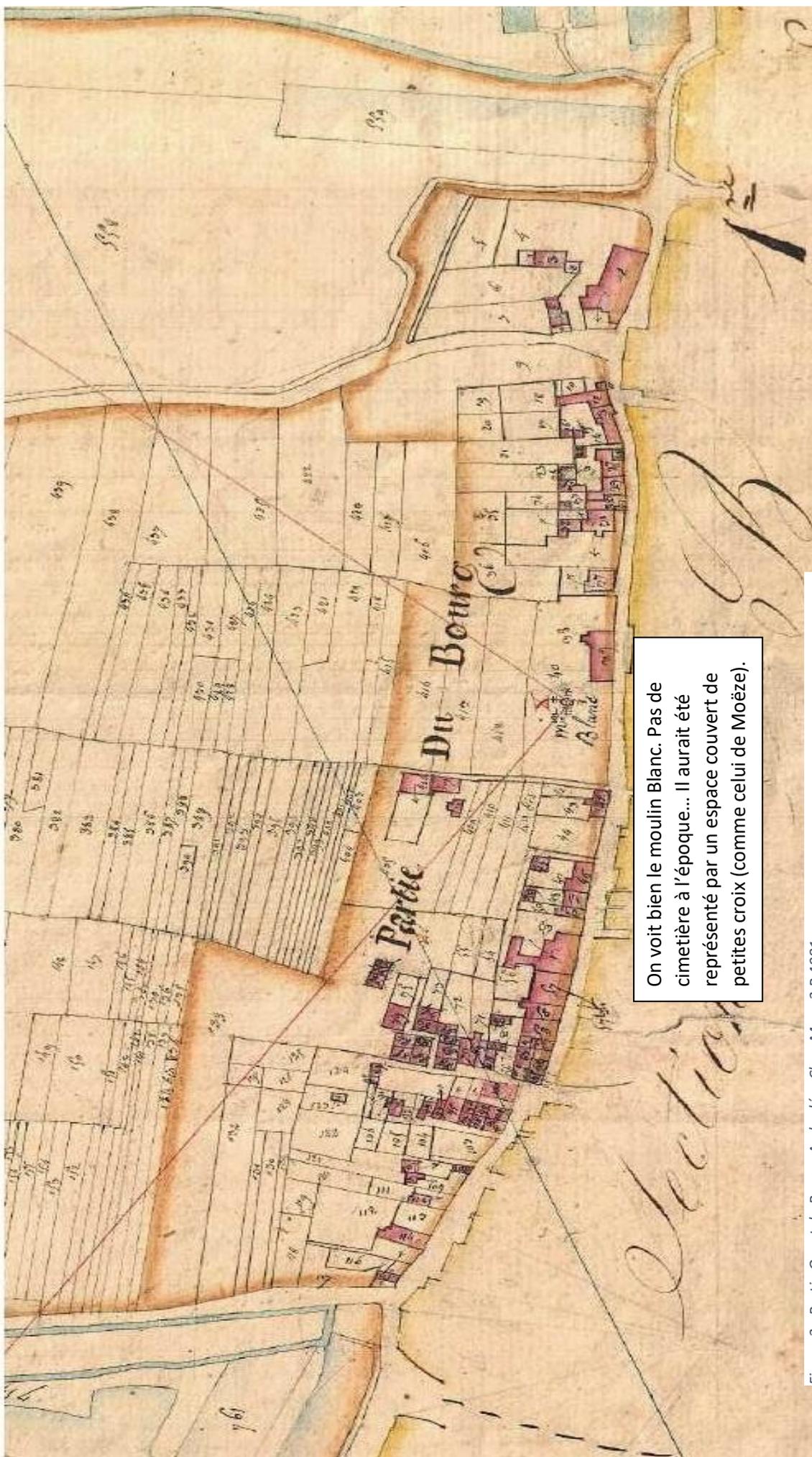
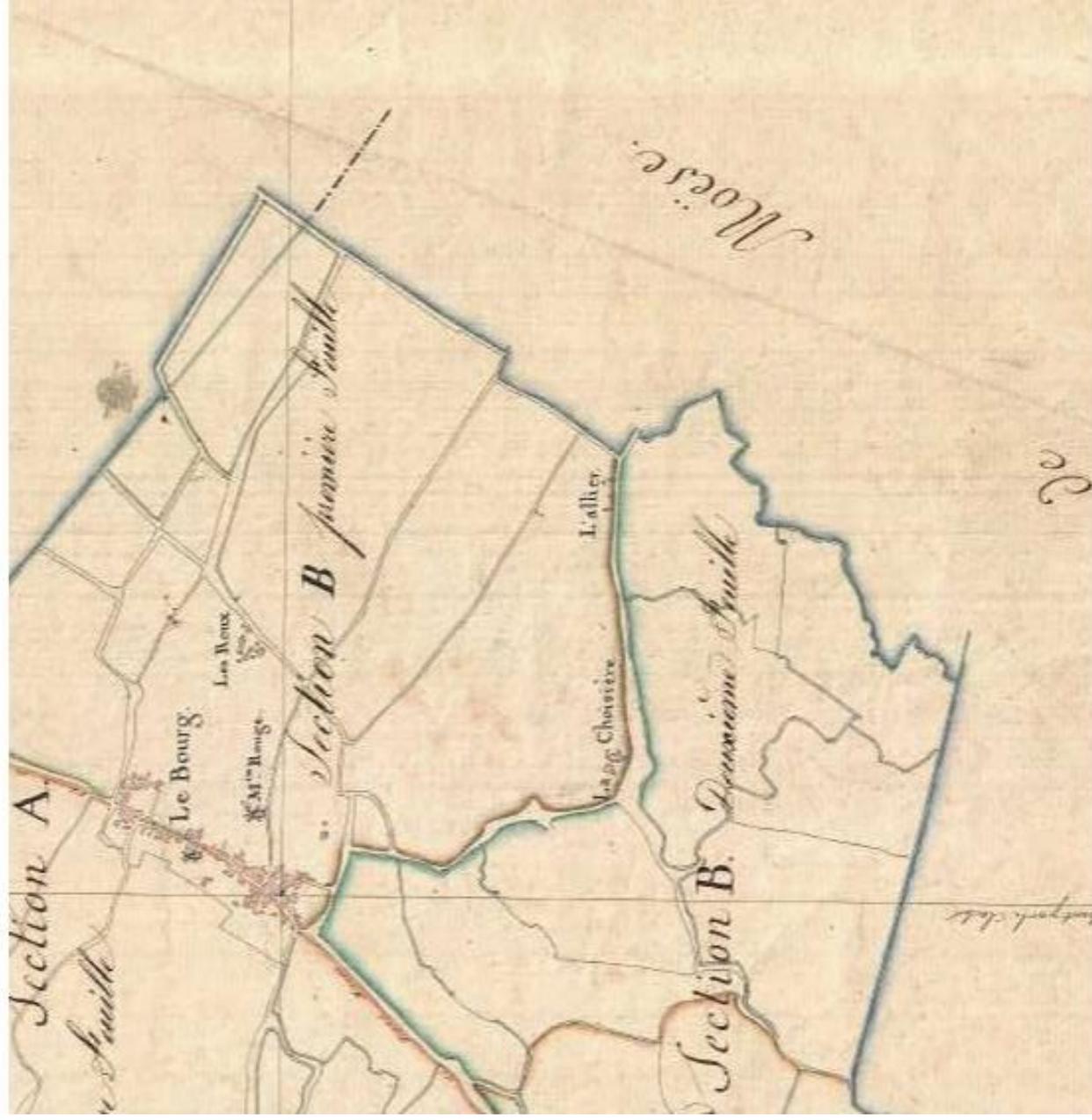


Figure 2 : Partie est du Bourg. Arch. dép. Char-Mar : 3 P 4981



On voit bien le moulin Blanc. Pas de cimetière à l'époque... Il aurait été représenté par un espace couvert de petites croix (comme celui de Moëze).

Figure 3 : Partie Ouest du Bourg. Arch. dép. Char-Mar : 3 P 4981



Vue générale de Saint-Froult.

On repère les deux moulins de notre village :

- le moulin Blanc qui existe toujours
- Le moulin Rouge.

Les deux fermes étaient déjà là mais si la ferme de la Choisière porte toujours le même nom, celle de l'Allier s'appelle désormais la Glee. Vous constaterez également un groupe d'une douzaine de maisons qui se dressaient sur le lieu actuel situé entre la rue de l'Impervée et la rue des Prés Verts. C'était le hameau des Roux. Ces habitations ont complètement disparu bien avant la construction des nouveaux lotissements.

Figure 4 : « Tableau d'assemblage du Plan Cadastral Parcellaire de la Commune de Saint-Froult, Canton de Saint-Aignan, Arrondissement de Marenne (Département de la Charente Inférieure) ». Arch. dép. Char-Mar. : 3 P 4981

Le patois local...

Autrefois, dans nos campagnes charentaises, le travail ne manquait pas : nous devions formoger les bedets ou le pare à gorets, crir de l'ève avec un sia. C'était nijassant à faire mais il fallait bien le faire !

Dans la maison, souventes fois, la mère passait la since car quand il mouillait, les drôles et drôlesses gaugeaient, ché dans l'ève et salissaient la place.

La mère criait à en percer les argouanes : « *Enlevez vos bots ! Oh, ça sent le vieux battu, ici !* »

Dans la souillarde, elle enfilait le sarau et préparait souventes fois de la tête roulée le dimanche.

Quand le plat arrivait sur la table, nous roulions des z'oeils comme un beurlo au fond d'un té !!!

Dans la semaine, le père qui aimait à faire godaille dans sa soupe, embauchait le matin et débauchait le soir.

Quelle vie, bonnes gens !



Traduction :

Autrefois dans nos campagnes charentaises, le travail ne manquait pas : nous devions changer la litière des veaux ou la soue des porcs, aller chercher de l'eau avec un seau. C'était pénible et routinier à faire mais il fallait bien le faire.

Dans la maison, bien souvent, la mère passait la serpillère car quand il pleuvait, les enfants pataugeaient, tombaient dans l'eau et salissaient le sol.

La mère criait à en percer les oreilles : « Enlevez vos sabots ! Oh, ça sent le vieux battu, ici ! »!!!

Dans l'arrière-cuisine, elle enfilait le tablier et préparait souvent de la tête roulée le dimanche.

Quand le plat arrivait sur la table, nous ouvrions grands les yeux !!! Dans la semaine le père, qui aimait verser un peu de vin dans sa soupe, partait au travail le matin et rentrait le soir.

Quelle vie, bonnes gens !

Saint-Froult, une petite page d'Histoire

sans prétention...

Soubise était une châtellenie qui comprenait sept paroisses : Saint-Nazaire, Moëze, Beaugeay, Les Epaux, Saint-Martin des Loriers, Soubise et **Saint-Froult**. Elle portait le titre de baronnie et devint une principauté en 1667. La Révolution changea tout cela en communes. Le temps d'une révolution (pas longtemps) **Saint-Froult** devint « **Le Peletier** », Soubise : « La Régénération », l'île Madame : l'île Citoyenne, Saint-Nazaire-sur-Charente : « Marat, Port Nazaire », Saint-Agnant : « Mont Agnan », Saint-Just-Luzac : « Brutus »... Ce village est un peu loin de Saint-Froult mais quel nom étrange !!! Puis les saints reprirent possession de leur fief une fois la folie révolutionnaire dépassée.



Figure 1: L'hôtel des Rohan, actuel hôtel de ville de Soubise.

Bien avant la Révolution, au XV^{ème} siècle, le pays tout autour de Rochefort était fait de baies, de golfes... Que d'eau ! Le nord de Rochefort était parsemé d'îles comme Genouillé, Muron, Lussant, Tonnay-Charente... La Charente débouchait sur de nombreuses autres îles : Le Breuil, Vergeroux, Lupin, l'île Madame (restée île comme vous le savez, mais elle était plus grande que maintenant)...

Vers le sud-est de Rochefort, on pouvait accoster sur les îles de Saint-Savinien, Saint-Sever, Crazannes... L'estuaire de la Charente était large. Notre rivière passait en effet entre les sommets de Saint-Froult et de Saint-Nazaire d'un côté, et de Fouras et Saint-Laurent de l'autre.

Un bras de mer s'étendait dans la grande baie entourée en cercle par les hauteurs de Moëze, Beaugeay, Saint-Agnant, Saint-Fort, Saint-Jean-d'Angle, Saint-Symphorien, Broue, Saint-Sornin, Saint-Just et Brouage. Au nord de cette baie, l'île de Beaugeay était située sur une veine calcaire, ancienne falaise peut-être, et s'égrenait en d'autres îlots en allant vers la mer : les futurs villages de Moëze et Saint-Froult.

Notre région s'est renflouée petit à petit. L'eau douce envahit les marais et le sel des salines, véritable ancienne richesse locale, disparut. Les courants du littoral, l'alchimie de la terre et de la mer, le travail des hommes pour récupérer ces terres en créant de nombreux cours afin de compenser les débordements des eaux, tout ceci contribua à donner à notre région son aspect actuel. Cependant cet envasement eut tout d'abord un effet imprévu en rendant les marais inhospitaliers : la boue de la vase séchant au soleil entraîna des odeurs pestilentielles et l'apparition de maladies mortelles suite à de fortes fièvres paludéennes... Ce fut une époque économiquement désastreuse. Nous verrons plus loin comment l'imagination de nos ancêtres réussit à les sortir de ce bourbier... Ce ne fut pas simple.

Attaquons-nous à présent à la **géologie** du sol de Saint-Froult. « Une bande de terrain portlandien entre **Saint-Froult**, Moëze et Beaugeay (*Notre Regroupement Pédagogique Intercommunal actuel !!!*) est composée de haut en bas d'un calcaire coquillier en strades régulières et unies de 25 cm d'épaisseur, alternant avec une marne jaunâtre d'un calcaire compact argileux avec pétrification de bucardes, peignes, myes, etc., d'argiles schisteuses grisâtres à gypse. Les deux premières

divisions se montrent à Moëze où elles ont une épaisseur de treize mètres. A **Saint-Froult**, à une profondeur de 5 mètres, se trouve la troisième division formée d'une bande de 1,50 m d'épaisseur, d'un gypse fibreux saccharoïde ou lamellaire qui pendant longtemps a été exploité. » (E.-A. Mageau, Soubise, Une Page d'Histoire Locale). Donc il y avait une exploitation minière à Saint-Froult, peut-être à l'origine de certains tunnels découverts au fond des puits...



Des **cultures** tentent d'enrichir cette terre salée : blé, orge, seigle, avoine, maïs, pommes de terre... Succès limité pour un rendement assez pauvre. Mais **Saint-Froult** se fait remarquer et devient le centre d'un commerce important qui donna de grands revenus : la culture des fèves des marais ! Elle était cultivée abondamment sur les bosses des marais et était très intéressante pour la nourriture des chevaux. Très cultivée au Québec, nos ancêtres ont-ils fait la traversée vers le Nouveau Monde avec dans leur poche quelques fèves de leur terre natale à ensemercer ?

Figure 2 : Fève des marais appelée également gourgane, féverole ou faberole. Nom scientifique : *Vicia faba*. Très nourrissante.

La vigne s'étendait également dans de nombreux endroits, y compris à Saint-Froult. Le vin était excellent, paraît-il. Et puis la phyloxera a emporté cette manne comme un peu partout en France.

Et l'industrie ?

Les marais salants ont fait la richesse de notre pays et vu du ciel, on distingue ces nombreux bassins triangulaires, vestiges d'une industrie passée. **Saint-Froult** en possédait 35 hectares (122 à Moëze, 36 à Saint-Nazaire et 22 à Soubise).



Figure 3: Les anciens marais salants autour de Brouage. Gyrocoptère 17

L'industrie de la pêche est faite pour une consommation personnelle par les habitants du littoral. Puis



certain vendent une partie de leur pêche et cela apporte des revenus intéressants. La récolte des coquillages (pétoncles, moules, palourdes...) abonde. Le coquillage le plus répandu est l'huître portugaise (photo ci-contre). Du coup, l'idée vient d'installer en 1891, à **Saint-Froult**,... une usine de conserve d'huîtres !

Cette usine n'a existé qu'une année et s'est rattachée ensuite à celle de Bourcefranc. Comment pouvait-on mettre des huîtres en conserve ? Voici la recette : mettre tout d'abord les huîtres dans une chaudière pour les faire s'ouvrir. Les enlever de la coquille, et les laver dans plusieurs eaux. Puis les placer dans la boîte en fer blanc. Ensuite, on les recouvrait d'une sauce particulière (on cherche encore la recette de cette sauce...) destinée à donner du goût aux huîtres lors de la dégustation... Les conserves étaient ensuite expédiées vers l'Amérique du Sud où on les appréciait ainsi.



La meilleure solution pour assainir notre région fut de créer des syndicats. Ils sont à l'origine de constructions de canaux, de ponts, d'aqueducs, de la réparation de vieux fossés, du creusement de

nouveaux fossés pour permettre à l'eau de s'écouler et d'assécher proprement le terrain. Ainsi les herbes ont pu pousser et ont permis de nourrir les animaux. Les foyers infectieux sources des fièvres paludéennes furent éradiqués. Comment des syndicats ont-ils pu réussir ? Eh bien leur force fut d'obliger certains propriétaires récalcitrants à ne pas gérer leurs terres comme ils l'entendaient mais dans une perspective politique globale pour le bien de tous. . Il est important d'ajouter que les propriétaires n'habitaient pas le pays pour la plupart, laissant la culture de leur propriété à des fermiers. A Saint-Froult, c'est le syndicat « Montportail » qui géra l'exploitation des marais. (Il y eut deux syndicats à Moëze : celui de Moëze et celui des Grands-Garçons. Cela ne concerne pas Saint-Froult mais c'est assez proche de notre village pour me permettre de noter l'étrangeté de ce nom...).

Autrefois, la **population** était dénombrée en nombre de « feux ». Ce terme désignait une famille de 4 à 5 personnes d'après un certain Paul Boiteau dans ses Etats de la France en 1789. Donc à la fin du XVIIème siècle, on comptait à **Saint-Froult** : 101 feux. Le recensement de 1896 compte pour Saint-Froult 229 habitants

Notre visite de **Saint-Froult** dans une petite tranche d'histoire s'arrête ici pour aujourd'hui. Je me suis attachée aux informations terre-à-terre que j'ai découvertes dans un livre écrit en 1900 (Soubise, Une Page d'Histoire Locale par E.-A. Mageau)... Attention, les données ne sont peut-être pas complètement exactes, car évaluées avec les moyens de l'époque. Je pense à la composition du sol, par exemple. Il faut en tenir compte ! Mais nous comprenons bien que notre petit village semble avoir toujours fait preuve de beaucoup de dynamisme, d'esprit d'entreprise et d'imagination depuis le début de son existence.

Donc c'est décidé, cette année je tente la culture des fèves des marais dans mon potager !

Marie-Brigitte Prévreau-Gonzalez



Figure 4: Les anciens marais salants du côté de Marenes. Gyrocoptère 17

Les plantes de notre région...

...l'ortie



Nom latin : *Urtica Dioica*.

L'ortie ! Attention ! Qui s'y frotte s'y pique !

Au premier abord, cette plante sauvage n'est pas très engageante à cause de ses feuilles aux bords urticants. Pour la cueillir, il vaut mieux enfiler des gants de protection. On la dit « mauvaise herbe ». Que nenni ! Cette herbe, d'une belle hauteur et garnies de petites feuilles de couleur verte est l'amie du jardinier. Il faut juste veiller à ce qu'elle n'envahisse pas tout votre terrain car ses racines sont traçantes. Elle a beaucoup de qualités :

Au jardin, elle se transforme en engrais pour enrichir la terre.

L'ortie est riche en fer et en magnésium.

Elle peut se consommer en soupe ou en tarte comme pour les épinards.

On lui prête des vertus de bien-être.

Elle est riche en vitamines et en minéraux, soulagerait les rhumatismes, lumbagos, sciatiques... Elle redonnerait des forces aux personnes fatiguées. Cette soi-disant « mauvaise herbe » sait se rendre indispensable dans nos jardins

Mes sources : « Mes Bonnes Plantes et mes Bonnes Herbes » par Pierrette Nardo, « Jardin Malin » (internet) et notes personnelles.

Annick Antich

Recette de la soupe d'ortie :

500g de feuilles d'orties bien lavées et hachées cueillies dans un endroit non pollué

1 oignon et 1 gousse d'ail, épluchés et émincés,

1 pomme de terre

50cl de bouillon de volaille,

2 cuillerées d'huile,

Sel et poivre.

Faire revenir l'oignon émincé dans l'huile et ajouter l'ail et les feuilles d'ortie jusqu'à ce qu'elles soient fondues, en mélangeant sans cesse pendant 5 à 8 min. Par ailleurs, cuire la pomme de terre à l'eau. Après cuisson, la couper en morceaux et l'ajouter à la préparation précédente. Ajouter le bouillon de volaille chaud, mixer le tout, saler et poivrer. Pour les gourmets, ajoutez de la crème fraîche : c'est vraiment délicieux et plein de vitamines !

Engrais d'orties :

Jeter une poignée de feuilles séchées durant deux jours au fond du trou de plantation des tomates ou autres légumes ou plantes.

Ou encore mélanger les feuilles d'ortie dans le compost qui deviendra engrais et répulsif...avec un peu de patience !



Le Purin d'ortie :

. 1 kg de feuilles d'orties à cueillir avant la montée en graines,

. 10 l d'eau (1 arrosoir rempli).

Couper les feuilles des orties et les faire macérer dans l'eau de 8 jours à 3 semaines suivant la température. Couvrir le récipient (par hermétiquement à cause de la fermentation). Remuer énergiquement tous les 2 jours. Puis filtrer et utiliser le liquide obtenu en engrais à raison de 2 litres de purin pour 8 litres d'eau.

Répulsif :

Laisser macérer 24h un kg de feuilles d'orties dans 20 litres d'eau que l'on filtrera ensuite. A utiliser en pulvérisateur sur les feuilles contre les pucerons et autres acariens.

Les déchets de feuilles qui restent après le filtrage peuvent être répandus sur le compost.



Une carte postale

de l'école de Saint-Froult...

Un petit bonjour de l'île d'Oléron
aux habitants de la commune de Saint-Froult !
Nous sommes partis en voyage scolaire deux jours
et une nuit. Nous avons vu des Gastéropodes,
des Bivalves, des Crustacés
et des Cnidaires. La pêche a été fructueuse,
nous avons rempli nos seaux. Nous avons trouvé
des crevettes grises, un bernard-l'ermite, des crabes,
des bigorneaux, des patelles, une anémone de mer
et même une étoile de mer...

Nous avons visité le port de pêche de la Cotinière
avec ses jolies couleurs.

Maintenant, nous savons comment récolter du sel.

Les plus grands ont eu le plaisir de pratiquer
le char à voile.

Sensations garanties !!!

Nous sommes revenus avec plein de souvenirs.

Vivement le prochain voyage !

Les élèves de l'école de Saint-Froult



Habitants du village

Rue de la Gazette

17780 SAINT-FROULT

Carnet de voyage



*Bien arrivés sur l'île
d'Oléron.
En route pour de nouvelles
aventures !!!*

*Sous les pierres, on trouve des
trésors...*



Randonnée entre dune et forêt



Petite pause devant les marais

Bon vent !



Les associations de Saint-Froult...

A Dos d'Ane

Bienvenue au domaine des Ânes à Saint-Froult ! Les animations que vous propose cette association sont très variées et adaptables à toute situation particulière : anniversaire, mariage, baptême, comité d'entreprise, comité des fêtes, portes ouvertes, fête de village ou de ville, nettoyage des plages, des communes, avec traction animale... Nous pouvons également apporter notre originalité dans les maisons de retraite, les institutions spécialisées...

Consultez-nous pour concevoir votre projet !

Ouvert toute l'année sur réservation.

Françoise et Francis VINSON - Tél. : 06.85.24.22.72

www.mariage-balade-charente.fr

A. S. S. F.

L'Association Sportive et Culturelle de Saint-Froult a pour but d'organiser des voyages, et de vous naturellement de permettre d'apprendre quelques langues des pays visités : espagnol et anglais. Des cours d'informatique et de photographie vous sont également proposés. L'association organise les fameuses Puces de Saint-Froult du mois d'août, les Lotos aux prix très attractifs, les jeux inter villages ainsi que quelques repas d'association.

Gilles BRASSIE - Tél. : 05.46.83.05.07

www.assf-saint-froult.fr

VIS L'AGE EN FETE

L'association Vis-l'Age-en-Fête a pour but de fédérer la population de Saint-Froult autour d'événements festifs et d'ateliers de loisirs : cuisine, lectures, écritures, expressions artistiques, club multiscience, déco de Noël, courses aux œufs pour les enfants, pique-nique, tournois de belote, parties de Molky, repas à thèmes... Elle organise également des événements tels que la « Poésie dans la Rue », les Seintinelles, « les Peintres sont dans la Rue »...

Jacqueline PHILIPPE - Tél. : 05.46.84.45.17

www.vislageenfete.org

A dos d'âne...



Le Printemps arrive à grands pas et la nature s'éveille avec tout son cortège de fleurs multicolores et leurs senteurs, cela donne envie de profiter pleinement du dehors. L'Association A DOS D'ANE propose des activités autour de l'âne, balades "nature" à dos d'âne ou en calèche, anniversaire avec parcours pédagogique et pour les futurs mariés de les mener en calèche le jour de leur mariage.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous appeler au **06.85.24.22.72**



ANNIVERSAIRES ENFANTS
SUR NOTRE SITE A SAINT-FROULT
OU A VOTRE DOMICILE





DIFFERENTS CHOIX
DE CALECHES



ANIMATIONS POUR LES
ENFANTS PENDANT LE VIN
D'HONNEUR



ASSF : Association Sportive et Culturelle de Saint-Froult

Dans les prochains mois l'ASSF organise pour vous :

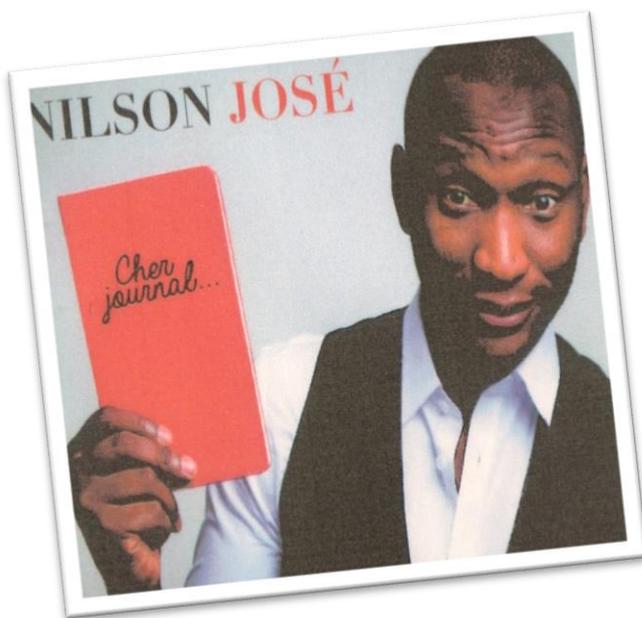
Lundi 1 mai :

Brin d'aillet, salle des fêtes de Saint-Froult de 9h00 à 12h00.

Dimanche 25 juin à 15h30,

Salle des fêtes de Soubise, spectacle humoristique

One Man Show de et avec **Nilson José**



« Si vous aviez la possibilité de lire le journal intime de votre moitié, le feriez-vous ?

Nilson José l'a fait et vous invite à en rire ! »

« **LeJournal d'Amélie** », 1h30 de fou-rire !

Adulte 18€ - Enfant -16 ans et Etudiant 15€

Attention : Clôture des réservations le 31 mai 2017

Réservation, billetterie :

05 46 83 05 87 - 06 82 91 29 87

Dimanche 2 Juillet à 14h30

Salle des fêtes de Soubise.

Super Loto



Dimanche 13 Août : Brocante

Les « Puces » de Saint-Froult

Pour les nostalgiques du passé, voici les Puces de Saint-Froult (depuis plus de 30 ans). Comme chaque année elles se dérouleront le deuxième dimanche du mois d'août.



Calendrier des activités de l'A.S.S.F – 2017

Samedi 28 janvier - repas de fin d'année.

Samedi 17 mars - loto palais des congrès à Rochefort.

Lundi 1 mai - Brin d'aillet salle des fêtes de saint Froult à partir de 9 h 00 à 12h00.

Dimanche 25 juin à 15h30 - **José Nilson** - spectacle humoristique, salle des fêtes de soubise.

Dimanche 2 Juillet à 14h30 - Loto salle des fêtes de Soubise.

Dimanche 13 Août - brocante - repas et spectacle en soirée.

Samedi 2 Septembre - 2ème marche gourmande de Saint Froult.

Dimanche 3 Septembre - jeux intervillage de Beaugay.

Dimanche 10 Septembre à 14h30 - Loto salle des fêtes de soubise.

Vendredi 17 Novembre - salle des fêtes de Saint-Froult, soirée beaujolais gratuite

Tout le monde est le bienvenu, pour trouver des objets ou des produits exceptionnels, pour compléter une collection, ou tout simplement redonner une seconde vie à des biens dont on n'a plus besoin, mais qui feront le bonheur d'une autre personne.

Pour le bulletin d'inscription :

assfdesaintfroult@gmail.com ou www.assf-saint-froult.fr

Dimanche 13 Août :

« **Après les Puces** », Repas spectacle en soirée.

Comme chaque année un repas sous le Tivoli à côté de la salle des fêtes à Saint-Froult.

ASSF vous propose un menu préparé par **Martine** et une équipe de bénévoles

Renseignements 05 46 83 05 87

e-mail:assfdesaintfroult@gmail.com)



Martine

Menu de notre « Après les Puces » :

Entrée

Plat

Dessert

Vin et café

N'attendez pas pour réserver !!!

Cours de langues



Espagnol : Cours le mercredi à 16H30 pour les débutants et à 17H00 pour les plus avancés, salle des fêtes



Anglais : Cours le mercredi à 11H, salle des fêtes

Apprendre une langue vivante étrangère, c'est autoriser chacun, à travers le plaisir de la découverte d'une langue, de développer des aptitudes intellectuelles, sociales, des compétences linguistiques qui permettent d'évoluer sur le plan personnel.



Samedi 2 Septembre : Après le succès énorme de l'année dernière, voici

La Deuxième marche gourmande de Saint-Froult !

Randonnée pédestre semi-nocturne, avec étapes gourmandes. Jolie balade de 10 km environ, agrémentée de 5 haltes gastronomiques : apéritif, entrée, coup de milieu, plat principal et dessert.

Pour plus d'informations : www.assf-saint-froult.fr

Renseignements par téléphone : 05.46.83.05.87

ou par mail : assfdesaintfroult@gmail.com



Dimanche 3 septembre :

Jeux intervillage de Beaugeay



Dimanche 10 septembre :

SUPER LOTO

14h30 - Salle des fêtes de Soubise



Vendredi 17 novembre :

SOIREE BEAUJOLAIS (gratuite)

Salle des fêtes de Saint-Froult

CLUB PHOTO NUMERIQUE

Apprendre la photographie numérique.

Entrer dans la magie de l'image.

Régler son appareil photo en toutes situations. Aspects techniques de l'appareil numérique : diaphragme, capteur, obturateur, ouverture, distance focale, ISO.

Le club Photo Numérique donne un cours le mardi à 14h00, salle des fêtes de Saint-Froult



Association Vis-l'Age-en-Fête...

L'association Vis-l'Age-en-Fête poursuit son but et c'est avec bonheur qu'elle a inscrit son quatre-vingt-dixième adhérent. Ce qui, pour un village qui compte environ 350 âmes, révèle une belle dynamique... Son but est de fédérer, autour d'activités ludiques que nous allons énumérer, les habitants de Saint-Froult et des environs.

31 octobre 2016, 15 heures, Saint-Froult fêtait **Halloween**...

Une cinquantaine de personnes, enfants et parents, couverts d'araignées, les yeux noircis et la mine sombre habituels aux sorciers et sorcières, ont menacé les habitants de notre village...

Ils les ont obligé à ouvrir leur porte et ont crié : « Des bonbons ou un sort !!!! », ramassant ainsi avidement les friandises diverses et appréciées.

Cependant, le soleil et la douceur de l'air avec les rires des enfants et la joie des parents, tout cela a apporté dans notre village bien du bonheur ! Un Halloween très réussi !



(Photos M.F. DEBZA)



Le repas d'automne du 13 novembre 2016 : la cuisine de Jacqueline est toujours aussi subtile en saveurs et où l'ambiance chaleureuse animait joyeusement une salle des fêtes bien remplie...

Pour préparer Noël, les bricoleuses (tiens, pas de bricoleurs cette fois....) se sont retrouvées pour confectionner des cartes de Noël.



C'était le 17 décembre 2016...





Le tournoi de belote du 11 décembre 2016 a remporté un franc succès à cette veille de Noël. Douze équipes se sont affrontées en tournois âpres et à la fin, l'ordinateur l'a calculé, c'est Christophe et Nathan qui l'ont remporté avec un total de 4665 points ! En deuxième position, Michel et Jean-Jacques ont cumulé 4603 points et à la troisième place, Mumu et Manu ont totalisé 4226 points.



Jacqueline, notre présidente, a distribué les lots sous des tonnerres d'applaudissements. Les décibels ont particulièrement retentis lorsque fut annoncé à la quatrième place Colette et Monique ! Elles ont gagné le prix de l'équipe féminine. Des tranches du Christollen (préparé la veille à l'atelier cuisine), du gâteau au chocolat (de Jocelyne), le gâteau 54321 (de Jacqueline), servis avec café, thé ou chocolat chaud, furent bien appréciés par nos joueurs aux interjeux. La tasse fumante à la main, ils jetaient un regard par la fenêtre en observant le ciel gris de ce dimanche et se disaient : "*Comme on est mieux ici !!!!*". Quant à Fanny, notre habituée à quatre pattes, elle a apprécié les caresses des hôtes...



L'atelier **Lectures**, animé par Catherine Sirguy, a fait preuve de clairvoyance en choisissant ses lectures parmi les futurs grands prix littéraires : Goncourt pour *Chanson Douce* de Leïla Slimani et des Lycéens pour *Petit Pays* de Gaël Faye... Visionnaire, l'atelier Lectures ?!

Victime de son succès, l'atelier **Expressions Artistiques**, animé par Catherine Makedonsky, a atteint son quota d'élèves pour une bonne gestion de la séance. Et il faut du temps aux apprentis élèves pour apprendre à saisir et exprimer tous les sentiments humains par le chant, le mime, la danse ou derrière un nez de clown... !



L'atelier **Ecritures**, animé par Marie-Françoise Debza, regroupe un petit nombre de personnes passionnées d'écritures. Elles y découvrent un moyen d'exprimer entre rires, nostalgie, rage, férocité ou tristesse des sentiments à fleur de mine de crayon.



Le dernier tournoi de belote de la saison avant l'été avait pour thème le jardinage et le printemps. Et pourtant, ce 12 mars, il a fait froid et pluvieux ! Raison de plus pour se réchauffer dans la salle des fêtes, taper le carton dans une bonne odeur de gaufres et de crêpes et rencontrer du monde ! Cette fois, Christophe et Nathan, les gagnants du dernier tournoi, sont arrivés en seconde place derrière Maud et Sylviane, applaudies chaleureusement pour leur exploit ! En troisième position, Elisabeth et Evelyne se sont bien défendues.





" Cette fois encore, Vis-l'Age-en-Fête a dû refuser du monde pour son repas printanier de ce 2 avril 2017... ». Les points forts de ce repas sont :

- la cuisine préparée par Jacqueline avec amour et passion pour notre village et ses habitants qui ont ainsi l'occasion de se retrouver
- l'accueil de nouveaux habitants au sein de notre chaleureux banquet.



17 avril 2017. Les lapinoux sont passés ! Les enfants de Saint-

Froult, munis de leur panier assez grand -

car il faut prévoir large - ont cherché minutieusement les oeufs en chocolat cachés de-ci de-là ! Jacqueline a ensuite versé la récolte dans un grand bac pour redistribuer à tous les enfants équitablement.



Les parents pendant ce temps ont dégusté un petit lambrusco bien frais sous un soleil printanier, dans un concert de cris de joie, de chants d'oiseaux, d'éclats de rire et de croassement de grenouilles... Il ne manquait plus que le tintement des cloches !"



Vis-l'Age-en-Fête et Petits et Grands organisent la journée :

« Les Peintres sont dans la Rue ! »

dimanche 14 mai - SAINT-FROULT

Sortez vos crayons, pastels, aquarelles, huile, vos pinceaux vos tubes de peinture. Installez-vous là où vous voulez pour « croquer » à votre façon un coin de notre village !

Et si vous êtes vraiment sûrs de ne pas savoir dessiner, venez simplement vous promener entre peintres et dessinateurs, et admirez leur adresse...

9h00 - Accueil des peintres à la Salle des Fêtes de Saint-Froult où vous déposerez votre bulletin d'inscription et du règlement, dûment rempli et signé (5€ à compter de 116 ans, gratuit pour les autres). Pendant toute la durée de l'événement - Vente de gâteaux, sandwichs et boissons à la salle des fêtes de Saint-Froult. Pique-nique possible dans le clos derrière la salle des fêtes. La Renverse de Saint-Froult propose son menu du jour à 13,50€ (pensez à réserver au 06.62.32.03.67 !)

14h30 : Une animation permettra aux enfants (accompagnés par l'un de leurs parents) d'apprendre quelques techniques avec l'aide d'un dessinateur-animateur.

Avant 16h00 - Remise des œuvres au jury pour leur permettre de délibérer sur le trio gagnant dans chaque catégorie.

17h00 : Remise des prix.

Le concours est ouvert à toutes personnes de 3 à ...333 ans ! Les enfants devront être accompagnés.

Inscriptions :

par téléphone : Jacqueline au 05.46.84.45.17

ou Marie-Brigitte au 07.81.23.22.52

par mail : secretariat.vislageenfete@gmail.com

L'inauguration de La Renverse...



En ce 11 mars 2017, **Yann** et **Céline** inauguraient en compagnie de leurs deux enfants le nouveau bébé de la famille : **La Renverse**. Dans un discours et devant un écran de projection, le jeune entrepreneur a rappelé le concept de la cantine



rurale, montré par des photos avant-après l'ampleur du travail, les difficultés rencontrées, qu'elles soient techniques ou administratives... Il a remercié les aides financières qui lui ont permis d'amener ce projet à bien, ainsi que les aides à la main d'œuvre (parfois celle

des voisins !) dans le travail de construction... Puis il a laissé la parole à **Simon Villard**, maire de Saint-Froult (dont vous pourrez lire le discours à la fin de cet article). **Michèle Bazin**, maire de Saint-Agnant et **Mickaël Vallet**, maire de Marennes ont parlé (presque) ensemble. Ils ont tous les deux encouragé cette initiative originale et à laquelle ils souhaitent tout le succès possible. Enfin, **Christelle Pieuchot**, conseillère régionale représentant le président de la région Nouvelle Aquitaine **Alain Rousset** a conclu en expliquant que La Renverse concrétisait la politique d'aide aux petites entreprises de la région.

Yann a demandé à deux femmes, jeunes chefs d'entreprise avec qui il commerce, de venir expliquer leur nouveau projet. **Anne Fichet** a créé à Saint-Savinien « Aux Graines Buissonnières » où, après la culture et la cueillette, on y transforme les plantes aromatiques et médicinales en agriculture biologique : www.auxgrainesbuissonnières.com



« La Boc 17 » est également une jeune entreprise de fabrication de bière locale, créée à l'initiative de **Morgan** et **Gwenaëlle**, le frère et la sœur, à Pont-l'Abbé-d'Arnoult en juillet 2016. Vous pouvez la déguster à La Renverse !

Pour conclure ...et débiter officiellement l'histoire de la Renverse, les enfants de Yann et Céline ont coupé symboliquement le ruban. Mickaël Vallet l'a bien dit : en venant déjeuner ou dîner ici, c'est tomber... à la Renverse !



« Bonjour à tous,

Je remercie mes collègues élus d'être venus pour cette grande occasion. Merci aussi à vous, habitants du village et clients de l'établissement, d'être venus. C'est une belle journée pour la commune de Saint-Froult avec l'inauguration du seul commerce de notre village. Le projet a vu le jour il y a un peu plus d'un an. Yann et Céline sont venus nous voir lors d'un conseil municipal pour nous présenter un projet « courageux » de reprise du bar-restaurant de Saint-Froult. Il faut bien l'avouer, nous avons d'abord eu peur. On s'est dit « mais comment vont-ils faire ??? ». Ils ont su nous convaincre avec un projet sérieux et ambitieux. Après de nombreuses et houleuses discussions, nous avons décidé de dire : « et pourquoi pas ? »...

Suite à cela nous avons décidé d'accompagner Yann et Céline dans leur projet avec nos petits moyens. Il faut bien le dire, les locaux n'étaient pas les plus beaux, ni même entretenus depuis plusieurs années. Nous avons donc décidé d'investir 22 000€ dans la rénovation des locaux (peinture, électricité, accessibilité pour personnes handicapées...) Nous avons accéléré les travaux de création de zone de stationnement du village pour 28 000€, travaux initialement prévus pour 2018.

Mais nous n'avons pas été seuls ! Le plus gros du travail a été réalisé par Yann et Céline : le bar, la magnifique terrasse extérieure que je vous invite à venir essayer un soir d'été : c'est juste un moment de pur bonheur !

Depuis son aventure, la Renverse s'est forgée une véritable personnalité et les clients viennent régulièrement et de plus en plus nombreux. Depuis peu, le dépôt de pain est un vrai service aux habitants. Je vais donc terminer en vous remerciant, Yann et Céline, et en vous félicitant pour votre travail. Un grand merci pour notre village ! « Longue vie à la Renverse ! ».

Simon Villard,

Maire de Saint-Froult



La Renverse vous informe : Du pain dans le village !

« Vous pouvez venir chercher votre pain à La Renverse. Le dépôt est en place en partenariat avec la boulangerie « La Renaissance » d'Echillais. Il vous suffit de venir aux horaires d'ouverture de la Renverse du mardi au jeudi de 11h à 15h et le week-end de 11h à 20h, jusqu'à 17h le dimanche. »

Pour en savoir plus sur les nombreuses activités de La Renverse, notre cantine rurale de Saint-Froult, reportez-vous sur leur site www.larenverse.fr ou mieux encore, rendez-vous chez Yann et Céline qui se feront un plaisir de vous accueillir !

CONSEILS MUNICIPAUX

SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2016

- Bail du 62, rue de l'Europe : entretien et réparations : mise au point sur les obligations du bailleur et du locataire,
- Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan,
- Vente de parties du domaine public encadrant la parcelle cadastrée section B n°293,
- Nomination d'un élu référent sécurité routière,
- Décision modificative.

SÉANCE DU 21 MARS 2017

- Caisse des écoles : compte administratif 2016, compte de gestion 2016, affectation du résultat et budget primitif 2017,
- Commune : compte administratif 2016, compte de gestion 2016 et affectation du résultat,
- Remise aux normes de la mairie,
- Transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme, de Document d'Urbanisme en tenant lieu ou de Carte Communal,
- Indemnités des élus : modification de l'indice brut terminal.

SÉANCE DU 03 AVRIL 2017

- **Vote du taux des taxes locales**
Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas augmenter le taux des taxes locales pour l'année 2017, soit :
 - Taxe habitation : 7.30 %
 - Taxe foncier bâti :19.52 %
 - Taxe foncier non bâti :92.55 %
- **Vote du budget primitif communal 2017**
Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal vote le budget primitif communal 2017 qui s'équilibre de la façon suivante :
 - Section de fonctionnement : 325 946.03 €
 - Section d'investissement : 123 467.80 €

Détail des chapitres de fonctionnement

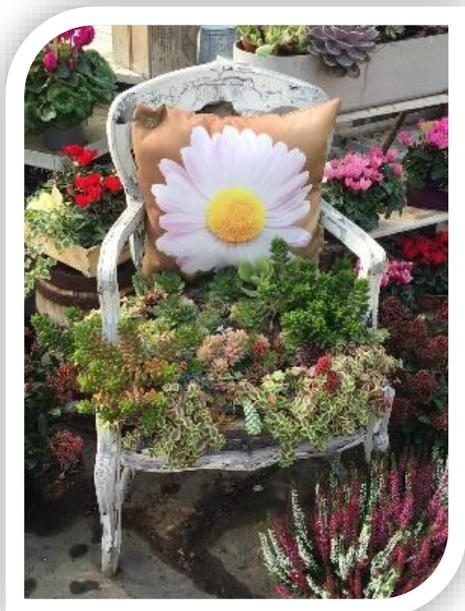
RECETTES		
002	Excédent de fonctionnement 2016	60 129.00 €
013	Atténuation de charges	4 055.04 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	800.00 €
73	Impôts et taxes	157 417.99 €
74	Dotations, subventions et participations	78 044.00 €
75	Autres produits de gestion courante (loyers domaine privé de la commune)	23 800.00 €
77	Produits exceptionnels	1 700.00 €
TOTAL		325 946.03 €
DEPENSES		
011	Charges à caractère général	86 265.00 €
012	Charges de personnel	103 415.00 €
014	Atténuation de produits (FNGIR)	19 380.00 €
65	Autres charges de gestion courante	70 228.00 €
66	Charges financières	5 408.00 €
023	Virement à la section d'investissement	40 042.49 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 207.54 €
TOTAL		325 946.03 €

Détail des chapitres d'investissement

RECETTES		
10	Dotations, fonds divers et réserves	51 140.18 €
13	Subventions d'investissement reçues	31 077.59 €
021	Virement de la section de fonctionnement	40 042.49 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 207.54 €
TOTAL		123 467.80 €
DEPENSES		
16	Emprunts et dettes assimilés	16 462.00 €
21	Immobilisations corporelles	47 571.28 €
23	Immobilisations en cours	10 494.34 €
001	Déficit d'investissement 2016	48 940.18 €
TOTAL		123 467.80 €

Pour plus d'informations, le registre des délibérations est à votre disposition aux heures habituelles d'ouverture de la mairie.

Le concours des Maisons Fleuries... Inscrivez-vous !



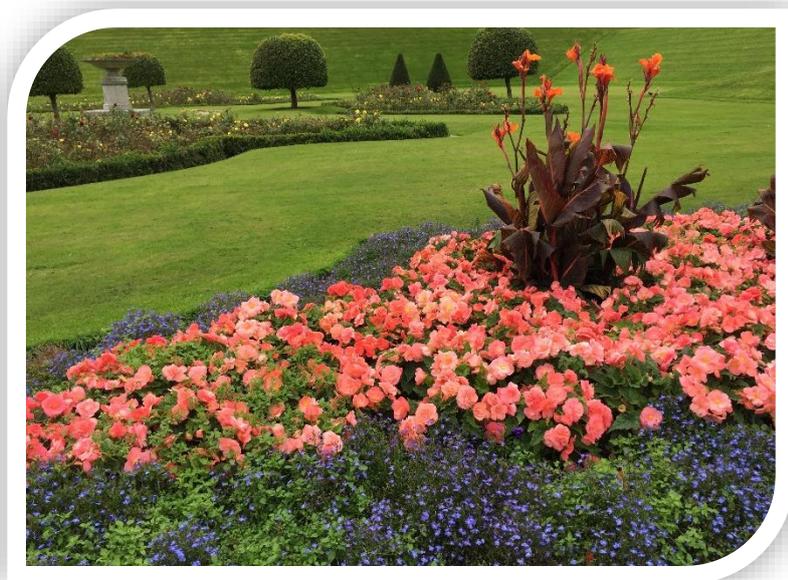
Comme chaque année, notre village propose à ses habitants de participer au concours des Maisons Fleuries. Un jury averti récompensera les meilleurs d'entre eux.

L'émulation soulevée par ce jeu ne peut qu'embellir un peu plus nos maisons, nos rues, nos fenêtres et rendre plus agréables nos promenades dans Saint-Froult !

Inscrivez-vous en remplissant le bon de participation (que vous pourrez découper en dernière page), et déposez-le dans la boîte aux lettres de la mairie **avant le 30 mai 2017** !

Deux possibilités de participer pour participer à ce concours, car tout le monde a ses chances de gagner :

- ❖ Petits jardins, balcons et fenêtres
- ❖ Grands jardins de plus de 20 m².



Le jury passera deux fois : autour du 15 juin puis autour du 15 août.

Il basera son choix sur les critères suivants :

- Propreté de la façade, peintures des murs et boiseries (5 points)
- Disposition et présentation des fleurs à l'extérieur (5 points)
- Importance du fleurissement (5 points)
- Choix des teintes fleuries, éventuellement verdure (5 points)

Mains vertes, à vos semis !

Le « compteur communicant » [Linky](#).

La question posée par votre maire est :

« Êtes-vous pour ou contre l'installation de ce type de compteur chez vous ? »

POUR

CONTRE.....

Vous pouvez expliquer brièvement les raisons de votre choix ci-dessous :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Concours des Maisons Fleuries de Saint-Froult

**Bulletin de participation à déposer avant le 10 juin
dans la boîte aux lettres de la mairie.**

NOM Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....

Adresse mail (facultatif).....

- *Je participe au concours des petits jardins,
balcons et fenêtres :
- *Je participe au concours des grands jardins
de plus de 20m2 :

- *Cocher la case correspondante.*



FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS RÉPUBLICAINS 14-18. 39-45. INDOCHINE. AFN. OPEX.

Section Intercommunale de St. Froult
Mairie 17780 St. Froult.

INVITATION COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Les maires des communes de l'estuaire de la Charente s'étant mis d'accord avec la Section FNCR intercommunale des combattants républicains, la commémoration du 8 mai 1945 se déroulera le lundi 8 mai successivement dans chaque commune ; l'horaire de la cérémonie sera le suivant :

10h	MOEZE
10h30	SAINT FROULT
11h	PORT-DES-BARQUES
11h30	NAZAIRE/CHARENTE
12h	SOUBISE

LES AUTORITES LOCALES :

Les conseils municipaux - Les anciens combattants des 3 armes - Les membres de la Légion d'Honneur

Les Médaillés militaires et O.N.M — La Section intercommunale FNCR de St. Froult
Les anciens déportés – Les Amputés de guerre de Charente-Maritime - Les anciens d'Indochine - des théâtres d'opérations extérieures et d'Algérie-Maroc-Tunisie - Les enfants des écoles encadrés par les membres de l'enseignement.

LES AUTORITES MILITAIRES :

Armée de l'Air - Marine Nationale - Armée de Terre - Gendarmerie

DANS CHAQUE COMMUNE :

Rassemblement des délégations devant les mairies, avec la participation des autorités civiles et militaires, de la population, des enfants des écoles, des drapeaux de la Section intercommunale FNCR de St. Froult, des anciens Combattants de PORT DES BARQUES, de ST NAZAIRE S/CHARENTE, de SOUBISE, de MOEZE, de SAINT FROULT.

Défilé jusqu'au monument aux Morts

Salut aux Couleurs

Dépôt de gerbe dans chaque commune

Appel aux Morts de la Guerre 14-18, Guerre 39-45 - AFN – TOE

Sonnerie aux Morts pour les Morts de toutes les générations du feu

Une minute de silence

Hymne National.

Le vin d'honneur sera offert par la municipalité de SOUBISE

Le Maire de la Commune,

Le Président National de la FNCR
et de la Section FNCR de St. Froult,
G. Bieth



*La Gazette est un projet de la municipalité de Saint-Froult,
avec la collaboration de Marie-Brigitte Prévreau-Gonzalez et de Peter Van Der Goor,
sous la direction de Simon Villard et Jacqueline Philippe.*

Clause de non-responsabilité :

*Bien que le contenu de ce site ait fait l'objet d'un contrôle attentif, nous déclinons toute responsabilité quant au
contenu des sites extérieurs auxquels renvoient les liens.*